



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITE DE CLORIDORME

AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU **PRÉVENTIF**

La Municipalité de Cloridorme demande aux usagers de faire bouillir leur eau au moins CINQ minutes avant la consommation, et ce, jusqu'à avis contraire.

Donné a Cloridorme ce 18 mai 2023

La direction !